



DECLARATION DU SE-UNSA à la CAPA AVANCEMENT des enseignants d'EPS le 23 Janvier 2017,

Dans un 1er temps, l'équipe du SE-UNSA profite de ce début d'année 2017 pour vous adresser à tous ses meilleurs vœux.

De nouveau, nous tenons à souligner que nous apprécions le travail réalisé en collaboration avec l'ensemble des services du rectorat.

Cette année, nous abordons, sans regret mais toujours avec le souci de faire accéder tous les enseignants à la hors classe en fin de parcours professionnel, la dernière campagne de promotion.

En pleine année de transition liée à la mise en place du PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération) gage de plus d'équité et de clarté dans l'avancement de carrière des enseignants, le SE-UNSA reste vigilant afin de permettre à chacun l'accès au plus haut grade de la fonction.

Pour cela, nous demandons à ce que les personnels enseignants n'ayant pas été inspectés depuis 2010 puissent prétendre à un rendez-vous de carrière en 2017, quelque soit leur échelon.

Désormais, les enseignants pourront construire leur propre plan de carrière en choisissant, ou non, d'exercer des missions spécifiques ou des responsabilités particulières et/ou en éducation prioritaire. De ce fait, le travail en éducation prioritaire et sur des postes particuliers donnent enfin lieu à reconnaissance et élargit les possibilités d'aller plus loin et plus vite dans l'accès au troisième grade, la classe exceptionnelle.

Même si le PPCR va permettre des avancées positives en terme de déroulement de carrière, le SE-UNSA revendique que, dans le nouveau dispositif d'évaluation, les enseignants soient considérés comme des professionnels experts de leur pratique et non plus des adultes perpétuels élèves, attendant avec anxiété une inspection aux attendus imprécis et à l'intérêt trop souvent inexistant.

Les rendez-vous de carrière prévus lors des échelons 6 et 8 doivent devenir un véritable outil d'échanges et de conseils avec une visée formative. Ainsi, avec l'arrivée du PPCR, on s'inscrit dans une logique d'accompagnement et de formation.

se-unsa.org

Aussi, le SE-UNSA demande aux inspecteurs de rencontrer, cette année, les collègues aux échelons 6 et 8 afin qu'ils bénéficient d'une note pédagogique suffisamment à jour.

Concernant les avancements, nous regrettons que des collègues détachés au rectorat participent encore à la campagne de promotion 2017 avec des notes pédagogiques, exceptionnellement élevées sans enseigner, et prennent la place d'un collègue enseignant sur le terrain.

De plus, le SE-UNSA déplore que des enseignants, nouvellement nommés dans l'académie, aient été inspectés dès la rentrée scolaire sans avoir eu le temps de s'intégrer au sein des équipes dans leur établissement.

Prof
d'EPS



Le SE-UNSA continue de revendiquer l'intégration des professeurs d'EPS dans le corps des certifiés.

Nous remercions pour leur disponibilité et leur efficacité les personnels administratifs du rectorat.

Les commissaires paritaires du SE-UNSA

Tableau d'avancement d'échelon 2016 – 2017

Echelons	Ancienneté	CHOIX			GRAND CHOIX		
		Barème	Date de naissance	Nombre de promus	Barème	Date de naissance	Nombre de promus
3ème	1	-	-	-	-	-	-
4ème	2	-	-	-	-	-	-
5ème	12	-	-	-	78,5	12/11/91	6
6ème	2	80	24/03/86	7	81,5	26/02/87	5
7ème	2	82	24/12/82	3	86	22/03/84	2
8ème	6	84,5	19/11/79	16	86	02/07/75	7
9ème	4	88	21/12/73	18	89	20/10/66	7
10ème	-	90	25/09/69	13	91	24/08/71	6
11ème	1	84	01/08/55	11	92	04/07/68	10